



## Le contrat de volontaire associatif

Par **Audrey**, le **31/03/2009** à **21:42**

Bonjour,

J'effectue mon service civil volontaire dans une association..Cependant, en tant que volontaires nous faisons face à Beaucoup d'abus de la part de la structure qui nous accueillent!Tous d'abord, nous recevons à chaque fois en fin de moi, les titres repas pour le moi en cours..Cependant le contrat stipule bien que les titres repas doivent arriver avant la fin du mois, pour le mois suivant..D'autres part, ils ne nous donnent pas toutes les informations relatives à nos droits en tant que volontaire de l'emploi..Notre tutrice de volontariat, note toujours nos congés en tant absence et non demande de congés..De plus, ils m'imposent une formation civique "obligatoire" du 14 avril au 17 avril sachant que j'ai l'état de lieux de sortie de mon appartement le 15 et qu'ils sont au courant depuis plus d'un mois..Si je ne la fais pas, je risque d'être virée..Et lors de mon temps de travail, je suis tombée sur des mails ou ma collègue et moi sommes en partie insultée..j'ai l'impression qu'ils nous poussent à démissionner..que faire?Merci de votre réponse